



SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Yann Marius SOMA

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

« *La stabilisation des frontières en Afrique* »

**Lundi 28 septembre 2020 – 10h.
Salle 3050 – Uni Mail**

Sous la présidence du professeur Bénédicct FOËX, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- Mme Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Maurice KAMTO, professeur à la Faculté de droit, Université de Yaoundé II, Cameroun par visioconférence ;
- M. Makane Moïse MBENGUE, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse) ;
- M. Raymond RANJEVA, ancien juge et vice-président de la Cour internationale de Justice (CIJ) par visioconférence ;
- M. Abdoulaye SOMA, professeur à la Faculté de droit, Université Thomas Sankara, Burkina Faso (co-directeur) par visioconférence.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique